

MA05 - Cimetière communal français & chapelle française de Mondement-Montgivroux

ICONOGRAPHIE



Tombe collective et plaques commémoratives dans le cimetière de Mondement
Département de la Marne, 2015



Église de Mondement
Département de la Marne, 2015



Inscriptions manuscrites sur les murs intérieurs de l'église de Mondement
Département de la Marne, 2015

Brève description textuelle des limites du site

Le cimetière de Mondement est entouré par un mur maçonné et rénové. La tombe collective, appuyée sur le mur d'enceinte, est bordée par un muret bas en pierre. L'église est implantée dans le périmètre du cimetière.

1. Identification du site MA05			
1.1 Liste des attributs majeurs du site	MA05-1 Le carré militaire situé dans le cimetière MA05-2 Chapelle de Mondement		
1.2 Coordonnées géographiques			
Coordonnées géographiques du bien	Centre du bien X 3°46'31,5442" – Y 48°47'11,6796"		
	Points extrêmes du bien X 3°46'30,2704" – Y 48°47'11,7887" X 3°46'32,0899" – Y 48°47'12,0717" X 3°46'32,2820" – Y 48°47'11,0014" X 3°46'32,6350" – Y 48°47'11,5935"		
Coordonnées géographiques des attributs majeurs	Centre des attributs majeurs X 3°46'32,2544" – Y 48°47'11,2231" X 3°46'32,0066" – Y 48°47'11,5595"		
1.3 Commune(s) concernée(s)	Commune : Mondement-Montgivroux CP : 51 374 Maire : Anne-Marie DESROCHES		
1.4 Nombre d'habitants permanents dans le bien s'il y en a	0		
1.5 Superficie totale	0,0771 ha		
1.6 Propriétaires concernés par attribut majeur			
MA05-1 Carré militaire (cimetière)	Parcelle n°0145	Commune de Mondement-Montgivroux et	Etat français – Ministère de la Défense
MA05-2 Eglise	Parcelle n°0145	Commune de Mondement-Montgivroux	Commune de Mondement-Montgivroux
1.7 Gestionnaires concernés			
MA05-1 Carré militaire (cimetière)	Souvenir Français		
MA05-2 Eglise	Commune de Mondement-Montgivroux		
2.1 Description du site			
2.1a			
<p>Le site de Mondement est situé au sud des marais de Saint-Gond, sur une crête surplombant la plaine de Champagne à 180 mètres d'altitude.</p> <p>Le cimetière communal de Mondement est implanté autour de l'église. Au fond de ce cimetière, se trouve une tombe commune rassemblant les dépouilles de 9 soldats (tombe représentative des unités engagées dans la bataille) et quatre plaques commémoratives. Dans l'église figure sur une paroi, un plan de situation des tombes provisoires dispersées sur le site, tracé au crayon à encre le</p>			

29 octobre 1914. Ce dessin fait par un officier subalterne du 77^e régiment précise les lieux où les soldats ont été inhumés après la bataille, dessin effectué le lendemain des combats. Il y nota les noms des disparus. C'est pourquoi figure également un tableau récapitulatif du nombre des tombes françaises et allemandes, rendant compte de l'importance des pertes. Le monument de Mondement est situé à proximité et au sud-est du cimetière. Le château, théâtre des combats au sein du village, se situe non loin du monument, plus au sud et légèrement en contre-bas. Un parking et des panneaux explicatifs accompagnent le visiteur dans la lecture des événements et du paysage.

2.1b

Le village de Mondement est un lieu emblématique et central de la première bataille de la Marne qui se déroula du 6 au 12 septembre 1914, notamment le château éponyme enjeu d'une lutte intense le 9 septembre. Le bien est représentatif du traitement des corps au début du conflit : par son dessin et la présence de la tombe commune située dans le cimetière. Celle-ci rend hommage à 9 soldats tombés le 9 septembre 1914 autour du site : 5 étaient incorporés au 77^e Régiment d'Infanterie, 3 au 3^e régiment de Zouaves et un au 2^e Tirailleurs Algériens.

La toute première cérémonie commémorant la victoire de la bataille de la Marne eut lieu à Mondement, avant même la fin de la guerre, le 6 septembre 1917 et fut présidée par Raymond Poincaré, le président de la République de l'époque. Pour le cinquantenaire de la bataille, le 9 septembre 1964, 2 plaques sont posées de part et d'autre de la tombe collective :

- Une plaque rend hommage aux combattants du 77^{ème} RI de Cholet
- Une plaque symbolise la réconciliation dans le recueillement entre les adversaires d'hier (77^{RI} de Cholet et 164^{IR} du Hanovre). Ce lieu mémoriel devient (avec Reims) représentatif du rapprochement entre les deux pays.

Une cérémonie a lieu chaque année le premier dimanche de septembre. Cette commémoration est imprégnée d'une forte dimension internationale associant un bon nombre de pays : Allemagne, Grande-Bretagne, Pologne, Russie, Nouvelle-Zélande, Australie etc... Le protocole de cérémonie se déroule autour des 3 lieux : le monument, le cimetière, le mur d'enceinte face au château. Les cérémonies du 90^e anniversaire de la première bataille de la Marne en septembre 2004 en présence de la brigade franco-allemande. Le 12 septembre 2014, les cérémonies du centenaire de la première bataille de la Marne se sont déroulées sous la présidence de Manuel Valls, Premier ministre français et la participation exceptionnelle de 1600 enfants des collèges et écoles de la Marne ainsi que des lycéens allemands. D'accès libre, le cimetière et le monument font l'objet d'une importante fréquentation tout au long de l'année.

Maurice Maréchal, violoncelliste français, a combattu dans les environs et a relaté son quotidien pendant la guerre dans des carnets intimes entre 1914 et 1919. René Rousseau-Decelle, peintre français, a représenté en 1917 un tableau de la bataille de Mondement.

2.2 Description des attributs secondaires dans le site

3. La participation du site à la VUE (valeur universelle exceptionnelle)

3.1 Contribution individuelle site à la VUE de la série, raisons du choix du bien individuel (application de la grille des qualités)

Histoire des rites funéraires

-La chapelle et le carré militaire recueillent la mémoire des combattants tombés à Mondement. Tombes provisoires regroupées en sépultures collectives dans le cimetière civil, pratique représentative de la gestion des corps au début du conflit.

	<p><u>Qualités paysagères et horticoles</u></p> <p>- Imbrication cohérente avec les autres structures du lieu (château, monument, paysage des marais de Saint-Gond).</p> <p><u>Commémoration et attachement locale</u></p> <p>-Lieu historique et emblématique de la première bataille de la Marne et des combats ultimes autour de Mondement, mais également de la réconciliation franco-allemande (1964).</p> <p>-Forte notoriété de de la première bataille de la Marne d'où émane une valeur commémorative internationale particulièrement développée, bon nombre de délégations étrangères participe au vaste rassemblement annuel ainsi qu'à de fréquents échanges.</p>
3.2 Authenticité et intégrité du site	<p>1) intégrité : le carré militaire est composé d'une tombe collective et de deux plaques commémoratives datant de 1964. Les inscriptions visibles dans l'église sont quelque peu incomplètes.</p> <p>2) authenticité : église ancienne (non datée) et cimetière , ainsi que le mur d'enceinte, sont authentiques. Constructions traditionnelles du sud marnais et témoins des combats de 1914.</p>
4. Etat de conservation du site	
4.1 Niveau actuel de conservation	<p>- Bon (réparation assurée par la commune, notamment de l'étanchéité de la toiture et de l'évacuation des eaux de pluie).</p> <p>- Une double fermeture protège son accès (porte et grille)</p>
4.2 Facteurs affectant le site individuel ou susceptible de l'affecter, pressions dues au développement	<p>- L'humidité murale altère peu à peu les inscriptions visibles dans l'église (tracées au crayon à encre le 29 octobre 1914).</p>
4.3 Mesures envisagées pour la conservation du site	<p>-Consultation de la DRAC par la Maire pour envisager des mesures de conservation des inscriptions.</p>
5. Bibliographie spécifique et documentation de référence concernant le bien individuel	
5.1. Bibliographie concernée par le bien individuel	<p>- Augustin ROLAND, <i>Aux marais de Saint-Gond pendant la bataille de la Marne, extraits du journal de M. Roland, instituteur à Villevenard</i>, Imprimerie-librairie de l'Union Républicaine, Châlons-sur-Marne, 1917.</p> <p>- Stéphane TISON, <i>Comment sortir de la guerre ? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)</i>, Presses universitaires de Rennes, p. 193-195, 202-205.</p> <p>- Max VON HAUSEN, <i>Souvenirs de la campagne de la Marne</i></p>

	<i>en 1914</i> , Paris, Payot, 1922, 333 p.
5.2. Documentation de référence pour le bien individuel (exemples : archives, plans et programmes les concernant, etc.)	-AD -Mairie Mondement-Montgivroux, -Association Mondement 14, -DMPA

ZONE TAMPON	
Zone tampon pour le site MA05	
Brève description textuelle des limites de la zone tampon	
<p>La zone tampon couvre au nord le contrebas du monument de la 1^{ère} bataille de la Marne afin de préserver l'horizon sur les marais de Saint-Gond. Le château et son parc constitue la limite est et le pré dans l'axe de son entrée la limite sud. L'ouest est matérialisé par la haie longeant la parcelle du cimetière.</p>	
1. Identification de la zone tampon	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone tampon	<ul style="list-style-type: none"> - MA05-t1 Monument de la bataille de Mondement - MA05-t2 Château de Mondement
1.2 Coordonnées géographiques	
De la zone tampon	<p>3°46'21,6563"E – 48°47'11,8889"N 3°46'29,6061"E – 48°47'18,0237"N 3°46'36,0942"E – 48°47'4,0855"N 3°46'43,3259"E – 48°47'8,3161"N</p>
Des attributs secondaires (de la zone tampon)	3°46'32,6711"E – 48°47'9,9482"N
1.3 Communes concernées	<p>Commune : Mondement-Montgivroux CP : 51 374 Maire : Anne-Marie DESROCHES</p>
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la ZT	2 (château)
1.5 Superficie totale	7,31 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	<p>Parcelle N° 0194 (château) Parcelles : 12, 193, 192, 195</p>
Propriétaire public	<p>Parcelle N°0148 (monument) Parcelles : 398, 139</p>
1.7 Gestionnaires concernés	
Parcelle N° 0194	Mme Anne-Marie Desroches – MA05-t2
Parcelle N°0148	Département de la Marne et association Mondement 14– MA05-t1
...	...
2. Description des attributs secondaires de la zone tampon	
MA05-t1 Monument de Mondement : La première bataille de la Marne, qui se déroula du 5 au 12	

septembre 1914, est commémorée par cette gigantesque borne conçue par l'architecte Paul BIGOT. Implantée sur les conseils du maréchal FOCH, sur cette colline du village entre l'église et le château (lieu des combats), elle domine les marais de Saint-Gond, et marque à cet endroit un point stratégique qui verrouillait le passage vers Paris par le sud.

L'ensemble mesure 35,5 mètres de haut et pèse un poids de plus de 2 000 tonnes. Les fondations s'enfoncent jusqu'à 22 mètres en dessous du niveau du sol. La couleur rose et ocre rappelle celle du grès des Vosges, en souvenir du rattachement, à la fin du conflit, de l'Alsace-Lorraine à la France.

Au pied du monument, le bas-relief représente les sculptures du Général JOFFRE et un soldat de la Marne, ainsi que des généraux commandants d'armées. Au tiers supérieur du menhir, une victoire ailée survole les troupes victorieuses.

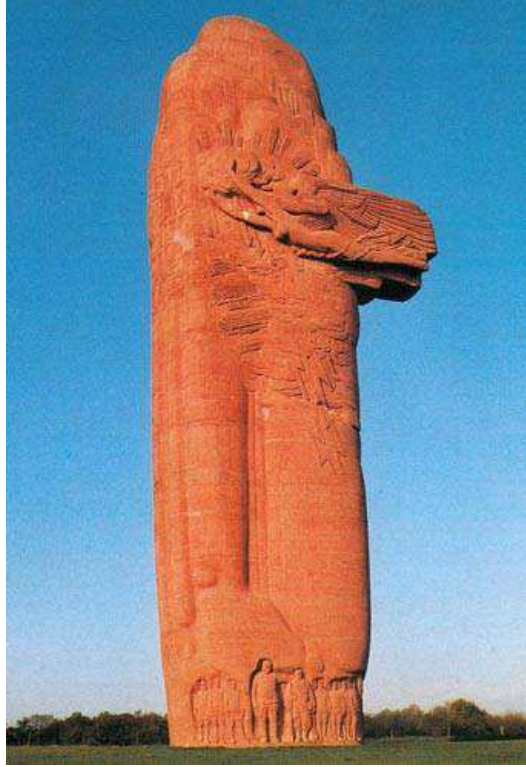
MA05-t2 Château de Mondement : l'année de sa construction ne semble pas connue (origine XIII siècle et remanié à la restauration). Cette bâtisse de prestige domine les marais de Saint-Gond et fut l'enjeu des combats du 9 septembre 1914. Dernière ligne de crête avant la route de Paris, une unité allemande s'en empara au matin, puis devant la pression exercée par les troupes françaises, il devint le principal lieu de résistance pour être ensuite repris en fin de journée. Il subit les tirs d'artillerie des deux adversaires et fut gravement endommagé. Aujourd'hui les grilles portent encore les impacts des projectiles. Une plaque à l'honneur du général Humbert est apposée sur le mur d'enceinte à gauche de l'entrée.

ZONE D'INTERPRETATION	
Zone d'interprétation pour le site MA05	
1. Identification de la zone d'interprétation	
1.1 Liste des attributs secondaire de la zone d'interprétation	- MA05-i1 musée de la mairie-école de Mondement - MA05-i2 ossuaire de Soizy-aux-Bois
1.2 Coordonnées géographiques	
Des attributs secondaires (de la zone d'interprétation)	X 3°46'41,37" – Y 48°47'12,27" - 3°46'31,83" – Y 48°47'11,53"
1.3 Communes concernées	Mondement-Montgivroux 51 374 Soizy-aux-Bois 51542 Oyes 51421 Reuves 51458 Villevénard 51641 Talus-Saint-Prix 51563 Broussy-le-Petit 51091 Broussy-le-Grand 51090 Bannes 51035 Allemant 51005 Briyes 51092 Fère-Champenoise 51248 Sézanne 51535
1.4 Nombre total d'habitants permanents dans la zone d'interprétation	8913 habitants
1.5 Superficie totale	14,65 ha
1.6 Propriétaires concernés	
Propriétaire privé	
Propriétaire public	Parcelle n°0184 -MA05-i1 Parcelle n°0026 - MA05-i2
1.7 Gestionnaires concernés	
Parcelle n°0184	Association Mondement 14 - les soldats de la Marne
Parcelle n°0026	DMPA - ONACVG
2. Description des attributs secondaires de la zone d'interprétation	

-MA05-i1 Musée de la mairie-école de Mondement : musée créé par l'association Mondement 14 et en 1997, il a pour objet (selon les statuts) « de perpétuer le souvenir des soldats qui ont participé à la grande bataille ». Il est constitué de dons et de d'objets retrouvés dans le secteur des marais de Saint-Gond. Le musée est situé dans l'ancienne salle école et il est ouvert chaque dimanche de juin à septembre et il est d'accès libre.

-MA05-i2 Ossuaire de Soizy-aux-Bois : L'ossuaire, d'une architecture simple et dont la surface s'étend sur 610 m², est délimité par une clôture de pierre situé une seule parcelle cadastrale. 1 692 soldats tués au cours de la 1^{ère} bataille de la Marne y ont été inhumés en deux ossuaires disposés de part et d'autre d'une allée centrale où a été érigé un monument portant une croix. Au fond, un mur massif couvre le fond de l'ossuaire. Sur les 1692 corps que composent l'ossuaire, 404 ont au final été identifiés (noms mentionnés sur les plaques de marbre). Les corps proviennent des cimetières provisoires des marais de Saint-Gond (Toulon-la-Montagne, Rieux, Morsains, Corfélix, Boissy-le-repos, Saint-Prix, Soizy-Talus et Mondement). La majorité des soldats identifiés reposant dans l'ossuaire sont principalement des meusiens (162^{ème} RI et 94^{ème} RI). On y trouve également quelques chasseurs à pied et quelques hommes du 8^{ème} Zouave.

ESPACE ANNEXES



(MA05-t1 Monument de Mondement
Sézanne-tourisme)



(MA05-t2 – Château de Mondement – Département de la Marne -mars 2012)



**(MA05-i2 Ossuaire de Soizy-aux-Bois
Département de la Marne – 2014)**